



Montpellier, le 31 août 2011

*Monsieur l'Inspecteur d'Académie,*

*Nous vous informons que la délégation UNSA Education au CTPD ne participera pas au groupe de travail prévu le 2 septembre prochain.*

*L'expérience du groupe de travail ayant traité des réajustements de rentrée 2010, et le refus de revenir sur des situations de retraits de postes alors que des erreurs de prévisions étaient manifestes, nous ont éclairé sur les limites des échanges que nous pouvions avoir dans ce type d'instances.*

*Nous réitérons par contre la demande plusieurs fois formulée d'une réunion d'un CTPD et d'un CDEN de rentrée, car nous estimons que les réajustements doivent s'effectuer dans le cadre des instances paritaires.*

*Enfin, le choix du jour de la pré-rentrée pour un groupe de travail semble faire l'impasse sur le fait que les représentants du personnel qui sont, aussi, enseignants, puisse se retrouver en difficulté dans la préparation de leur rentrée scolaire.*

*Ces raisons nous amènent à décliner votre invitation au groupe de travail du 2 septembre.*

*Nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'académie à notre attachement au service public d'Education*

*Le Secrétaire Départemental Unsa-Education 34*

*Claude Lassalvy*

*Le secrétaire Départemental SE-Unsa 34*

*Jean-Luc Vaïsse*

*UNSA-Education 34      SE-Unsa 34*

*Maison des syndicats, 474 Allée Henri II de Montmorency, 34000 Montpellier*

*Tel 04 67 64 54 47*

*34@se-uns.org*